



Paris, le 14 avril 2022

Le Président

N° 41.22/INS
AK/AM

Monsieur Gilles BARSACQ
Président du Conseil National de la
Protection Civile
32 rue Bréguet
75 011 PARIS

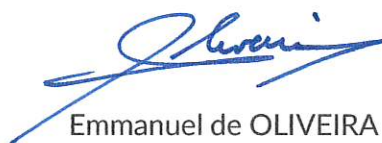
Monsieur le Président,

Après notre rencontre du 12 avril dernier, j'ai l'honneur de vous demander l'adhésion de notre association, SNSM - les Sauveteurs en mer, au Conseil National de la Protection Civile. Nous serions très heureux de pouvoir participer aux travaux des acteurs de la Protection civile.

En effet, je suis persuadé que notre collaboration sera riche pour nos deux structures et que nos échanges mutuels viendront enrichir la réflexion et l'action des membres du CNPC.

Nous pourrions apporter modestement les spécificités et les compétences de notre association, notamment dans vos commissions de coordination, de secourisme et de soutien aux populations.

En vous remerciant une nouvelle fois de l'accueil que vous m'avez réservé, je vous prie d'agrèer, *Monsieur le Président, mes meilleurs sentiments.*


Emmanuel de OLIVEIRA

Copies : DG - INS - CAB - Chrono

SNSM – Les Sauveteurs en mer

Association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970
Héritière de la Société centrale de sauvetage des naufragés et de la société des Hospitaliers sauveteurs bretons

8 cité d'Antin – 75009 Paris

01 56 02 63 72
arnaud.kurzenne@snsn.org

L'ESSENTIEL 2020



En 2020, nous avons tous vécu une année très particulière. Notre pays a dû s'adapter aux contraintes liées au confinement, notre association également.

Dans l'exercice de leurs missions, les bénévoles de la SNSM ont su apporter leur part en 2020 ; le nombre de sauvetages en mer a en effet augmenté l'an dernier.

Ils ont su aussi manifester leur solidarité là où ils étaient moins attendus. Ainsi, ils se sont joints aux actions de solidarité sur tout le territoire ; par exemple, en apportant leur soutien aux personnes âgées isolées, en accompagnant des malades dans les trains spécialement affrétés, ou, plus récemment, en prêtant leur concours au fonctionnement de centres de vaccination.

Cette année 2020 fut aussi particulière pour nos comptes, comme vous le découvrirez dans cette publication.

L'activité économique de notre pays a ralenti et le confinement a entraîné de nombreux retards, qu'il s'agisse de la construction de nos bateaux, des refontes et modernisations à mi-vie des navires plus anciens, ou de nos approvisionnements en équipements. En conséquence, nos dépenses d'investissements sont restées inférieures à ce que nous avions prévu, comme l'ont été nos dépenses de fonctionnement, dans une moindre mesure. Dans le même temps, votre participation s'est accentuée ; soyez-en ici remerciés.

En 2020, vous étiez plus de 170 000 donateurs particuliers. Et avec les entreprises mécènes qui nous soutiennent également, vous avez assuré la plus grande part de nos ressources. L'État a lui aussi augmenté sa subvention annuelle et les collectivités territoriales ont continué de nous accompagner ; qu'ils en soient tous remerciés.

Des ressources qui progressent et des dépenses qui diminuent conduisent à un excédent de résultat important, mais en trompe-l'œil. En effet, dès 2021 et 2022, l'important programme de renouvellement de nos bateaux s'organise pour rattraper les quelques mois perdus en 2020. Nous poursuivons, dans le même temps l'effort indispensable de formation de nos sauveteurs bénévoles, qui accomplissent leurs missions en mer et sur les plages. Ainsi, en 2021, nous consommerons une partie des réserves que nous avons constituées, tout en poursuivant notre gestion rigoureuse.

Votre soutien est indispensable afin de nous permettre de répondre à nos grands enjeux de demain et d'assurer la sécurité des sauveteurs comme des personnes qu'ils secourent. Il est aussi un signe de reconnaissance envers chacun d'entre nous.

Encore merci.



Jacques Pithois

TRÉSORIER NATIONAL
DE LA SNSM

relationsdonateurs@snsn.org

3 MISSIONS



Sauver

28 772

personnes prises en charge

10 924 personnes secourues

16 611 personnes soignées

1 237 enfants égarés et retrouvés

4 514

sauveteurs de la SNSM sont intervenus en 2020

3 134 au large à partir de 214 stations de sauvetage

1 380 sur les plages à partir de 256 postes de secours



Former

6 184

formations délivrées

32 centres de formation et d'intervention

1 pôle national de formation



Prévenir

1 051

missions de sécurité civile (DPS* et sécurités nautiques)

dont 623 liées à la Covid-19

320 000 bracelets de plage distribués

1 502 000 personnes ont été sensibilisées directement
aux messages de prévention de la SNSM

Les ressources de la SNSM

9 030

bénévoles

89 salariés, répartis entre Paris,
Saint-Nazaire, Saint-Malo et Palavas

785

embarcations

49 M€

de recettes
financières

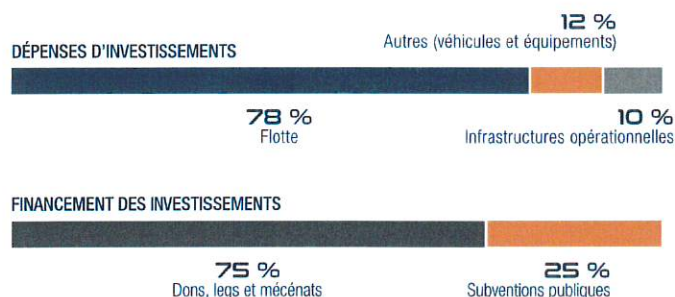
41 M€

de valorisation
du bénévolat

* dispositifs prévisionnels de secours

RETOUR SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2020

5,1 M€
d'investissements



© ADLanglet



19 nouveaux bateaux en 2020

1 vedette et 18 semi-rigides ont été renouvelés, répartis sur toute la France (stations d'Ajaccio, de Bonifacio, de Brignogan, de Camaret-sur-Mer, de Cavalaire-sur-Mer, de Cléder, des Genêts, du Golfe du Morbihan, de Jullouville, de Kourou, de La Rochelle, de Loctudy-Île Tudy, de Pleubian, de Plouguerneau, de Saint-Malo, de Saint-Pierre, de Saint-Quay-Portrieux, d'Urville-Nacqueville, du centre de formation et d'intervention de Corse).



Renouveler la flotte, une production retardée en raison de la Covid-19

Le 17 octobre 2019, la SNSM a signé avec la société Couach un contrat portant sur le renouvellement de la flotte de sauvetage, avec la co-conception et la construction d'une gamme innovante de six navires, qui renforcera encore l'efficacité et la sécurité des sauveteurs en intervention. Les navires « têtes de série » seront livrés en 2021, suivis de la construction de 150 nouvelles embarcations dans les dix prochaines années.

En 2021, la SNSM devra ainsi investir près de 29 M€, dont 22 M€ pour assurer le renouvellement et la modernisation indispensables d'une flotte de sauvetage qui doit être disponible 365 jours/an et 24 h/24.



Former nos équipes, un enjeu majeur

Issus des professions maritimes par le passé, les sauveteurs bénévoles proviennent aujourd'hui d'horizons professionnels les plus divers. Pour cette raison, leur formation à la navigation et au sauvetage est un enjeu majeur pour l'avenir.

En 2018, la SNSM a été agréée organisme de formation professionnelle. 80 % des formations qu'elle délivre sont reconnues par l'État : sauvetage, premiers secours, surveillance des plages, navigation, pilotage d'embarcations, plongée et formation des formateurs.

Les Sauveteurs en Mer – nageurs sauveteurs et sauveteurs embarqués – doivent suivre un entraînement régulier tout au long de l'année.

4 CHIFFRES-CLÉS SUR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES EN 2020

327 000
heures de formation
accomplies

4 389
exercices réalisés par les
sauveteurs embarqués

310
nouveaux nageurs
sauveteurs formés

300
heures pour devenir
nageur sauveteur SNSM

RAPPORT FINANCIER



© Dominique Feron - Ulterior Portus Photos

Le résultat comptable de la SNSM en 2020 est de 14,1 M€. Un chiffre exceptionnel lié, en partie, à la crise sanitaire de la Covid-19 et au confinement, qui ont occasionné des retards dans la construction des navires et l'annulation de nombreuses sessions de formation.

Pourtant, dans ce contexte difficile, la générosité des donateurs particuliers et des entreprises a continué de s'exprimer et nos ressources collectées ont augmenté au-delà de nos prévisions (+ 3 M€, soit +15 % par rapport à 2019). L'État a également accru sa participation, conformément à l'engagement pris par le président de la République à la suite du drame des Sables d'Olonne de 2019, qui a vu périr en mer trois sauveteurs bénévoles.

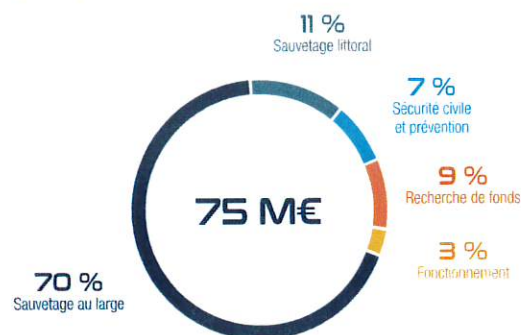
L'excédent réalisé a permis de consolider la trésorerie de la SNSM et nous offrira les moyens, dans les prochaines années, de financer des dépenses d'investissements et de fonctionnement en forte croissance (29 M€ d'investissements engagés en 2021). Un budget déficitaire est donc à prévoir pour 2021 et 2022, en raison des renforcements de la formation, du soutien technique et du renouvellement de la flotte.

Compte d'emploi des ressources 2020

intégrant la valorisation du bénévolat

Emplois	Dépenses de fonctionnement 2020	%	En K€		
			Ressources	Ressources de l'exercice 2020	%
Missions sociales	65 850	88	Ressources collectées auprès du public	33 530	35
Frais de recherche de fonds	6 786	9	Subventions publiques	15 024	16
Frais de fonctionnement	2 595	3	Autres ressources	6 684	7
			TOTAL des ressources financières	55 238	58
			Valorisation du bénévolat	40 634	42
TOTAL des emplois	75 231	100	TOTAL des ressources	95 872	100

Emplois | 88 % des missions sociales



Les dépenses liées aux missions sociales de l'association représentent 75 % du total des dépenses – hors valorisation du bénévolat – et 88 % en la prenant en compte.

Ressources financières | hors valorisation du bénévolat



72 % des ressources 2020 proviennent de fonds privés : 61% de dons, legs, mécénats ; 11% de prestations diverses (remorquages, DPS**, dispersions de cendres...) et 28 % de subventions publiques.



La collecte de fonds en 2020

En 2019, le grand public s'était particulièrement mobilisé à la suite du drame des Sables d'Olonne. En 2020, malgré la crise sanitaire et grâce à des investissements importants en matière de notoriété et de collecte de fonds, les dons des particuliers et des entreprises ont continué de croître (+ 15 %). 61 % des ressources de la SNSM ont ainsi été collectées auprès du public : 17,6 M€ provenant des dons des particuliers ; 5,8 M€ émanant des entreprises mécènes ; 8,1 M€ des legs et 2 M€ des manifestations et vente de produits dérivés. Nous espérons pouvoir encore compter sur des ressources en croissance dans les prochaines années, afin de faire face à l'augmentation prévue de nos dépenses, pour assurer la sécurité des Sauveteurs en Mer, les former, renouveler et moderniser leurs moyens nautiques, et, plus largement, garantir la pérennité du modèle bénévole de la SNSM.

Origines des fonds	Ressources collectées (en K€)	Dépenses (en K€)	%	Montants collectés (en €) pour 1 € dépensé
Appel à la générosité du public	23 402	4 933	21,1	4,74
Legs	8 080	216	2,7	37,41
Manifestations et vente de produits dérivés	2 047	955	46,7	2,15
TOTAL	33 530*	6 103*	18,2	5,49

* Total à l'arrondi

41 M€ de valorisation du bénévolat

En 2020, les bénévoles de la SNSM ont réalisé près de 900 000 heures de bénévolat. Un engagement extrêmement précieux ! Leur contribution est estimée à près de 41 M€, dont 17 M€ représentant la disponibilité des sauveteurs embarqués (24 h/24, 365 jours/an).

Cette valorisation repose sur l'attribution d'un salaire de référence à chacune des fonctions bénévoles.

Fonctions	Heures de bénévolat 2020	Valorisation 2020 (en K€)
Sauveteurs embarqués - interventions et exercices	255 481	8 007
Sauveteurs embarqués - formations	17 478	548
Sauveteurs embarqués - entretien des moyens	31 662	992
Sauveteurs embarqués - disponibilités	-	16 819
Total Sauveteurs embarqués	304 621	26 366
Nageurs sauveteurs - formations	110 673	1 992
Nageurs sauveteurs - DPS* et sécurités nautiques	36 160	693
Total Nageurs sauveteurs	146 833	2 685
Formateurs	112 086	2 843
Autres bénévoles	311 933	8 740
TOTAL Bénévolat	875 473	40 634

*dispositifs prévisionnels de secours

La politique de réserves

La politique financière de la SNSM vise à honorer les dépenses de l'année en fonctionnement et investissements. Elle s'attache également à constituer des réserves suffisantes pour faire face aux engagements importants des prochaines années pour le renouvellement de la flotte et aux aléas qui pourraient toucher des ressources par nature très volatiles. La SNSM souhaite ainsi pouvoir disposer d'un fonds de roulement¹ compris entre 6 et 12 mois de fonctionnement. Fin 2020, le fonds de roulement de la SNSM est égal à 33 919 K€, représentant 9,1 mois de fonctionnement courant.

1. Le fonds de roulement est égal à la différence entre les fonds propres, complétés des provisions et emprunts à long terme, et la valeur nette des immobilisations.

En K€		
Actif net	2020	2019
Actif immobilisé	66 247	59 487
Actif circulant	53 396	37 146
TOTAL GÉNÉRAL	119 644**	96 633
Passif	2020	2019
Fonds associatif et réserves	92 704	74 745
Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 363	0
Provisions pour risques et charges	294	173
Fonds dédiés	13 514	11 021
Dettes	9 769	10 695
TOTAL GÉNÉRAL	119 644	96 633**

** Total à l'arrondi



Ils nous soutiennent

Donateurs, partenaires institutionnels et privés, un grand merci !

Votre générosité permet aux Sauveteurs en Mer d'assurer la sécurité de tous, en mer et sur les plages. Votre soutien est indispensable à la pérennité de notre modèle bénévole.



© SNSM

Les comptes de la SNSM sont contrôlés par le cabinet PricewaterhouseCoopers, commissaire aux comptes. Toutes ces informations sont issues du rapport annuel d'activités 2020, disponible sur le site Internet www.snsm.org, ou obtenu sur simple demande écrite.



L'ESSENTIEL 2020

Les Sauveteurs en Mer, association loi 1901 reconnue d'utilité publique,
8 Cité d'Antin 75009 Paris - Tél : 01 56 02 64 64 - www.snsm.org

Directeur de la publication : Emmanuel de Oliveira. Responsable du numéro : Marc Sauvagnac. Responsable éditoriale : Énora Kholkhal.
Conception graphique : Springer&Co. Dépôt légal : septembre 2021. ISSN : 2646-6260.





L'association des Sauveteurs en Mer – SNSM

I. IDENTITÉ ET FONCTIONNEMENT

La SNSM, créée en 1967, est **une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'utilité publique en 1970** et Grande cause nationale en 2017. Elle est issue de la fusion de deux sociétés bénévoles fondées au XIXème siècle.

La SNSM n'est pas une administration mais **elle assure une mission de service public.**

Elle s'appuie sur **9 000 bénévoles** qui œuvrent à partir de **214 stations de sauvetage** et **32 centres de formation et d'intervention (CFI)** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer).

Elle a pour vocation de **secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger en mer et sur les côtes**, sous coordination des CROSS. La SNSM réalise ainsi 50 % des sauvetages en mer.

En complément du sauvetage en mer, la SNSM **forme, équipe et affecte chaque année près de 2 000 nageurs sauveteurs** qui arment 35 % des postes de secours sur les plages, sous la responsabilité des maires des communes du littoral.

Les nageurs sauveteurs accomplissent aussi bénévolement des **missions de sécurité civile**, dans le cadre de manifestations publiques, à terre (manifestations sportives, concerts, matchs de football...) ou en mer (départs de courses nautiques...).

Association agréée de sécurité civile, la SNSM est d'ailleurs **très mobilisée pendant la pandémie de COVID-19** et répond présente aux sollicitations des préfets, SAMU, EPHAD et plus largement du personnel soignant et des plus fragiles pour diverses missions : renfort dans les centres médicaux et hospitaliers, livraison de médicaments et de nourriture, transport sanitaire île-continent, accompagnement des malades en TGV médicalisés, renfort dans les centrales d'appels, aide à la vaccination etc.

Les 214 stations de sauvetage et les 32 Centres de formation et d'intervention (CFI) de la SNSM sont **composés de bénévoles** :

- Les équipages qui appareillent en moins de 20 minutes sur ordre du CROSS, toute l'année, de jour comme de nuit, par tous les temps, pour secourir les personnes en détresse en mer, parfois au risque de leur vie ;
- Les formateurs pour les nageurs sauveteurs dans les CFI et la formation des équipages embarqués ;
- Le personnel d'encadrement et de soutien.

La SNSM est **propriétaire d'une flotte de plus de 785 embarcations**, comprenant notamment des navires hauturiers (canots tous temps), des vedettes de 1^{ère} et 2^{ème} classe, des vedettes légères, des embarcations semi-rigides et pneumatiques, des scooters des mers, etc.

Chaque année, les Sauveteurs en Mer **secourent gratuitement plus de 10 000 personnes** en mer et à partir des plages. L'été, ils soignent par ailleurs gratuitement près de 20 000 personnes et recherchent plus de 1 000 enfants égarés sur les plages. **En 2020, près de 30 000 personnes ont été prises en charge par la SNSM.**

II. FINANCEMENT

Le fonctionnement de la SNSM repose essentiellement sur **la générosité du public et des entreprises mécènes**. Les **ressources privées représentent 80 % du total des ressources collectées**. Le reste du financement est assuré par l'État et les collectivités territoriales.

Pour soutenir la SNSM et ses sauveteurs bénévoles : www.snsm.org

Les dons des particuliers sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %. (Dans la limite de 20 % du revenu imposable).



III. ENJEUX

La sécurité des sauveteurs et la pérennité de l'engagement bénévole sont au cœur des enjeux de la SNSM.

La SNSM doit disposer **d'une flotte de sauvetage moderne et parfaitement entretenue**. Sa quarantaine de navires hauturiers doit être remplacée. Ce sont en tout, **environ 140 unités qui devront être renouvelées dans les dix prochaines années, occasionnant un investissement d'environ 100 millions d'euros**. De la même façon, plusieurs **infrastructures doivent être modernisées**.

La SNSM doit aussi **former ses sauveteurs** afin qu'ils disposent des compétences en navigation, sauvetage et secourisme leur permettant d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité pour tous.

La **mobilisation du public** qui bénéficie de ce service gratuit de secours aux personnes, assuré par des bénévoles dans un cadre associatif, doit être renforcée, et la SNSM a besoin du soutien de tous pour pérenniser son modèle bénévole et continuer à assurer une mission de qualité au service du public.

IV. CHIFFRES CLÉS DE LA SNSM (2020)

Nombre de bénévoles dont :	9 030
- Dédiés au sauvetage au large	5 315
- Dédiés au sauvetage littoral	3 315
- Bénévoles fonctionnels et occasionnels	400
Nombre de salariés	89
Nombre de stations de sauvetage	214
Nombre de centres de formation et d'intervention (CFI)	32
Nombre de postes de secours en plage	256
Nombre d'embarcations	785
- Dédiées au sauvetage en mer	333
- Dédiées à la formation, surveillance des plages et sécurités nautiques	452
Nombre de personnes prises en charge dont :	28 772
- Personnes secourues	10 924
- Personnes soignées	16 611
- Enfants égarés et retrouvés	1 237
Nombre d'interventions en mer, plages, DPS	7 833
Durée moyenne d'une intervention en mer	1H44
Interventions de nuit	22%

La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale 2017. Elle a pour mission le sauvetage en mer et la surveillance des plages. Elle s'appuie sur 9 030 bénévoles qui œuvrent à partir de 214 stations de sauvetage sur tout le territoire français (métropole et outre-mer) et de 32 centres de formation et d'intervention. Elle est financée à 80% par des ressources privées, essentiellement issues de la générosité du public et des entreprises.

En 2020, les Sauveteurs en Mer ont pris en charge près de 30 000 personnes : 10 900 secourues, 16 600 soignées et 1 200 enfants égarés et retrouvés.

Association des Sauveteurs en Mer – SNSM
Association Loi 1901 – reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1970.
Siège social : 8 Cité d'Antin, 75009 Paris - www.snsm.org



CONTACT PRESSE :

Claire Berthelot claire.berthelot@snsm.org | +33 (0)1 56 02 63 68

